



REVISION SIMPLIFIEE DU POS 2009

**MAIRIE
D'ECOLE -VALENTIN**

03 81 53 70 56

www.ecole-valentin.fr

**BULLETIN
MENSUEL**

Octobre 2009

**ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 9 octobre 2009**

Ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision simplifiée du POS de la commune :

M. Pierre BROSY, Directeur délégué de la Direction Régionale de l'Équipement en retraite, demeurant 15 Allées des Saules à MISEREY SALINES 25480, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Besançon.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête publique seront déposés à la Mairie d'ÉCOLE-VALENTIN pendant 30 jours consécutifs au moins, du **12/10/2009 au 13/11/2009**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie :

- Le lundi matin de **9 h à 11 h 30**
- Du lundi au vendredi après-midi de **15 h 30 à 18 h 30**
(jours fériés exceptés),

et consigner ses observations sur le registre d'enquête publique ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à son domicile ou en Mairie d'ÉCOLE-VALENTIN.

Le Commissaire Enquêteur recevra en personne, à la Mairie, les observations du public :

- le **24/10/2009 de 9 h à 12 h**
- le **13/11/2009 de 15 h 30 à 18 h 30**

1- RAPPORT D'ACTIVITE CAGB 2008

Monsieur le Maire développe les grands points du rapport d'activité 2008 de la C.A.G.B, à savoir :

- Les projets communaux et les faits marquants soutenus par le Grand Besançon
- Les grandes infrastructures et la préparation à l'arrivée de la LGV Rhin-Rhône
- Le développement économique, l'aménagement et l'emploi
- Les transports et déplacements : mobilité durable et accessibilité
- L'environnement de l'agglomération
- La gestion et la réduction des déchets
- L'habitat et la politique de la ville
- La culture, les loisirs et le tourisme
- Les chiffres du budget 2008 et la répartition des dépenses et recettes

Une plaquette est disponible en mairie pour consultation.

2- AVENANT CONTRAT RESTAURANT CHÂTEAU D'UZEL

L'assemblée a décidé de passer un avenant avec le Château d'Uzel afin de pouvoir calculer dès le mois de juin le nouveau prix du repas qui sera facturé à notre collectivité à la rentrée scolaire suivante. Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

3- CONVENTION GAZ DE FRANCE PROVALYS

L'assemblée accepte la proposition d'adhésion à la « Convention Gaz Simplicité Provalys GDF SUEZ » qui a pour objet de définir les différents services proposés par GDF SUEZ en matière de :

- suivi contractuel (GDF SUEZ met à disposition du client une équipe dédiée au suivi des contrats et à toutes les questions plus particulièrement liées à la facturation)
- regroupement de factures des différents sites de la commune et un paiement unique
- bilan annuel approfondi (analyse des consommations et des besoins actuels et futurs).

Les services décrits dans cette convention sont gratuits.

La convention est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

4- RUE PLATINE : CHOIX DE LA SOCIETE POUR LA REALISATION DES TROTTOIRS

Quatre sociétés ont répondu à notre consultation L'offre de la société EUROVIA FRANCHE COMTE est retenue pour un montant estimé de 24 790.68 euros.

5- MARPA : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 10 JUILLET 2009

Les délibérations des communes partenaires du projet étant rédigées différemment, il convient de les harmoniser et d'approuver les statuts du futur syndicat avant sa création.

Le conseil municipal décide donc à l'unanimité :

- De donner un avis favorable à la création d'un syndicat intercommunal d'étude chargé d'examiner la faisabilité technique et financière MARPA sur le secteur et d'étudier le mode de gestion à retenir, notamment le plan d'investissement, la faisabilité architecturale, le plan de fonctionnement et le mode de gestion.
- D'approuver les statuts du syndicat tels qu'ils sont présentés à l'assemblée
- De désigner (par vote à bulletin secret) en qualité de membres titulaires et suppléants du comité syndical à créer :
 - o membres titulaires du comité syndical à créer : Mme Brigitte ANDREOSSO et M. André BAVEREL
 - o membres suppléants : M. Yves GUYEN et Mme Ana MENDES-BOREY.

6- CONVENTION AVEC LA HALTE GARDERIE « LES CROKINOUS »

La halte garderie de Serre les Sapins « Les Crokinous » a sollicité notre commune pour participer financièrement à la gestion de sa structure et établir une convention entre le président du SIVOM et notre collectivité. La décision du conseil municipal est ajournée, faute d'informations précises un complément d'information sera demandé.

7 - POINT SUR DOSSIER « AVENIR ET EVOLUTION DE L'ESPACE VALENTIN »

La zone de Valentin crée il y a une trentaine d'années accuse aujourd'hui une certaine vétusté. Une étude sur la requalification de l'Espace Valentin a donc été proposée, à l'initiative du SIEV, aux élus des trois Communes concernées (Ecole-Valentin, Miserey-Salines et Châtillon-le-Duc) pour tracer les perspectives possibles.

Cette étude doit intégrer les aspects économique, foncier, urbain (habitat) et paysager (environnemental). Le périmètre retenu est celui du SIEV, élargi notamment à la zone du Pré-Brenot.

Cette consultation pourrait s'organiser sur la base d'un groupement de commandes, composé a minima des trois Communes du SIEV.

Le Conseil municipal valide le principe de l'étude, son périmètre élargi ainsi que le principe du groupement de commandes.



INFORMATIONS DIVERSES

➤ Pass LIBER-T / GRAND BESANCON

L'APRR propose 60 % de réduction sur tous les trajets réalisés sur l'autoroute A 36 entre les sorties n° 3 (Besançon Ouest), n° 4 (Besançon Nord) et n° 4-1 (Besançon Est) aux particuliers circulant en véhicule de classe A et habitant ou travaillant dans une des communes du Grand Besançon. L'adhésion annuelle est de 18 € pour une consultation en ligne de la facture et de 24 € pour l'envoi de la facture papier.

➤ Réduisons nos déchets ça déborde !

Du 21 au 29 novembre se déroulera la semaine européenne de la réduction des déchets :

« Ensemble réduire c'est agir » www.ewwr.eu Programme régional sur www.reduisonsnosdechets.fr



AGENDA

Lundi 26 octobre	Réunion publique sur les travaux d'aménagement de la ligne LGV à 20h00 au CAL
Vendredi 30 octobre	Soirée CONCERT à 20h45 au CAL, organisée par l'ACEV
Vendredi 13 novembre	Conseil Municipal à 20h00
Mercredi 11 novembre	Cérémonie du 11 novembre à 11h30 devant le monument aux morts
Vendredi 13 et samedi 14	Marché de Noël au profit de la Maison des Parents de l'hôpital St Jacques